



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 juin 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 juin 2006

**Foireexpo - Association pour la promotion des Foires, Salons et  
Congrès de France**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006**

DELIBERATION D20060218

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'Association pour la Promotion des Foires, Salons et Congrès de France est composée de membres adhérents de Foires, Salons et Congrès de France.

Elle met en œuvre les opérations confiées par Foires, Salons et Congrès de France en organisant des stages de formation, réalisant des études, éditant des bases de données et diffusant des informations aux adhérents.

La cotisation est votée chaque année par l'Assemblée Générale. Elle est basée sur la surface nette d'exposition de l'année précédente (surface couverte 100%, surface air libre 65 %). En 2006, le montant s'élève à la somme de 1.966,77 € HT (mille neuf cent soixante six euros et soixante dix sept centimes hors taxes), soit 2.352,26 € TTC (deux mille trois cent cinquante deux euros et vingt six centimes).

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle sont prévus, chaque année, au budget de l'exercice en cours, budget annexe 118, chapitre 11, article 6281.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser l'adhésion de la Foirexpo de Niort, Ville de Niort, à l'Association pour la Promotion des Foires, Salons et Congrès de France, dont les statuts sont joints en annexe, pour un montant de 2 352.26 € TTC.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous les documents relatifs à l'adhésion, à verser la cotisation annuelle et à représenter la Ville de Niort dans les différentes instances de cette association.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Jeanine BIMES**

[Ordre du jour](#)